

Procès-Verbal du Conseil Municipal du Lundi 7 juillet 2025



ANDÉ

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi sept juillet, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le premier juillet deux mille vingt-cinq, sous la Présidence de Monsieur MOGLIA, Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

MM : MOGLIA, MORENNE, GROULT, CHAUSSON, DESPLANQUE, MALVOISIN.

Mmes : BARBARAY, FERAILLE, GOSSE, LEPAGE, PLAZANET.

Absents excusés avant donnés pouvoir :

M. DAUSTER à M. MOGLIA,
Mme PICOS à Mme BARBARAY,
M. SIAUSSAT à M. MORENNE.

Absente excusée :

Mme JACOB

Nombre de membres en exercice : 15 / Absents : 4 / Présents : 11 / Pouvoirs : 3 / Votants : 14

Monsieur Le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Madame Barbara LEPAGE est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2025 :

Le procès-verbal de la séance du 16 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

Numéro	Objet	Rapporteur
	Présentation de la Décision du Maire N°2025/01, du 24 juin 2025, pour le renouvellement de la ligne de trésorerie	M. MOGLIA
2025/49	Attribution de subventions Associations Diverses	M. MORENNE
2025/50	Attribution de la subvention annuelle au CCAS d'Andé	M. MORENNE
	Voirie : Sécurisation de la circulation au Mesnil d'Andé	M. MOGLIA M. MORENNE M. CHAUSSON

Objet : Présentation de la Décision du Maire N°2025/01, du 24 juin 2025.

Monsieur Le Maire présente la Décision du Maire N°2025/01, concernant le renouvellement de la ligne de trésorerie, conformément à la délibération du CM du 25 mai 2020, portant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire, pour réaliser des lignes de trésorerie, fixant le montant à 100 000€.

Objet : 2025/49 : Attribution des subventions diverses.

Monsieur Miguel MORENNE présente au Conseil Municipal une liste d'Associations ayant sollicité l'octroi d'une subvention par la Commune.

Le Conseil Municipal a établi ainsi qu'il suit la liste des subventions diverses allouées pour l'année 2025 :



Structure	Montant
AFM - Téléthon	40 €
Amis Monuments et sites de l'Eure	40 €
CFAIE (apprentis Val de Reuil)	450 €
Epicerie solidaire Epireuil	100 €
Association Judo des 2 RIV	600 €
Les Restos du Cœur	100 €
Souvenir Français	80 €
Vie et Espoir – Val de Reuil	65 €
Croix Rouge Française	70 €
NAFSEP – Nouvelle Association Française des Sclérosés en Plaque	65 €
Papillons Blancs – Les Andelys	90 €
Secours Catholique	50 €
Comité 27- prévention routière	55 €
CFA Bâtiments Evreux	150 €
France Alzheimer	50 €
Fondation du Patrimoine	50 €
Agir avec Becquerel pour la vie	50 €
Amicale des pompiers Louviers – Val de Reuil	40 €

VOIE : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.
14 votes Pour (11 présents – 3 Pouvoirs), 0 vote contre, 0 abstentions

Objet : 2025/50 : Subventions CCAS : Année 2025.

Monsieur Miguel MORENNE rappelle au Conseil Municipal qu'il a été inscrit au vote du budget primitif 2025, une subvention d'un montant de 3 000 €, par la Commune, au CCAS d'Andé.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de définir le montant de 3 000 €, au CCAS d'Andé.

VOTE : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.
14 votes Pour (11 présents – 3 Pouvoirs), 0 vote contre, 0 abstentions

Objet : VOIRIE : Sécurisation de la circulation au Mesnil d'Andé.

En juillet 2024, un arrêté réglementant la circulation au Mesnil d'Andé a été pris, et envoyé au service Voirie de l'Agglomération Seine-Eure.

Dans cet arrêté, la vitesse au Mesnil a été réglementée en abaissant la vitesse à 30 Km/h, et en installant des STOP aux intersections de la Rue Rossignol, soit 6 STOP, dont un Rue des Ecoles au niveau des Courtains. Le Service Voirie de l'Agglomération a refusé d'effectuer les aménagements demandés.

Suite à nos différentes relances, pour trouver une solution, pour réduire la vitesse au Mesnil, une réunion a eu lieu le 3 juillet 2025.

L'Agglomération propose de réduire la vitesse à 30 km/h, et d'effectuer des aménagements de « chicanes » provisoires, jusqu'au 1^{er} octobre 2025, pour tester cette solution.

Un comptage de vitesse est également prévu.

Questions diverses :

Objet : Tarifs Cantine.

M. MORENNE informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la mise en place d'un PAI, un nouvel enfant mangera le repas fournis par ses parents, à la rentrée de septembre.

De ce fait, M. MORENNE a été sollicité pour qu'il soit appliqué un tarif spécifique pour les enfants bénéficiant du service de cantine, mais qui ne mange pas le repas proposé (dans la cadre d'un PAI).

M. MORENNE informe le Conseil Municipal qu'il sera amené à débattre à ce sujet, au cours d'une prochaine réunion.



Objet : CAUE

M. MOGLIA informe le Conseil Municipal que les réunions de travail avec le CAUE se poursuivre.

Objet : Maison de Médicale

M. MOGLIA informe le Conseil Municipal que des réunions de travail, pour accroître le dynamisme de la Maison de Santé ont eu lieu avec les professionnels de santé.

Deux orientations possibles : un médecin qui s'installe, ou mettre en place une structure mieux adaptée.

Objet : Travaux de l'école

M. MOGLIA informe le Conseil Municipal que cet été plusieurs travaux vont avoir lieu :

- Changement de toutes les fenêtres de l'école élémentaire,
- Changement de l'éclairage de l'école élémentaire par des LEDS,
- Travaux d'évacuation des eaux pluviales dans la cour de l'école,
- Installation d'un visiophone à l'école,
- Changement du chauffage de la mairie et de l'école maternelle.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h20.

Publication de la liste des délibérations sur le site de la Mairie d'Andé,
et affichage en mairie le 17/07/2025.

Publication du PV sur le site de la Mairie d'Andé, le **12/09/2025**.

**La secrétaire de Séance,
Barbara LEPAGE**



**Le Maire,
Jean-Marc MOGLIA**

